

Anor : Economie & Circuits courts de l'énergie au service de l'éclairage public également !



Sensible à la réduction de son empreinte énergétique et écologique, depuis déjà quelques années maintenant, Anor poursuit ses efforts aux travers de nombreux projets.

A titre d'exemples concrets on peut citer **une liste importante de projets menés à bien aujourd'hui :**


- **la chaudière bois énergie et son réseau de chaleur** qui permet aujourd'hui, grâce au bocage, d'alimenter 7 bâtiments sur le site du Point du Jour et génère d'importantes économies de chauffage aux différents utilisateurs, (*Liens pour en savoir plus [vidéo](#) et [communiqué](#)*)
- la récente **labellisation nationale de son EcoQuartier de la Verrerie Blanche** inauguré tout récemment qui achève un long processus de résorption de 6 friches industrielles et en fait une véritable opération de renouvellement urbain et de lutte contre la périurbanisation, (*[lien pour en savoir plus](#)*)

- les interventions lourdes sur certains bâtiments municipaux qui permettent des économies importantes comme par exemple LE 36 centre de services multifonctionnels à vocation culturelle dont la réhabilitation répond aux normes HQE Haute Qualité Environnementale et d'un niveau de rénovation BBC (Bâtiment Basse Consommation). La comparaison des estimations de consommations avant et après réhabilitation devrait permettre une réduction de la facture énergétique globale (eau, gaz et électricité) de près de 50% générant une économie de 3.950 €/an,
- la première centrale solaire d'autoconsommation communale d'une puissance de 6 kWc qui produit environ 5.520 kWh/an d'électricité depuis sa mise en fonction en juillet 2019 et qui alimente l'ensemble des infrastructures municipales de l'Espace F. Mitterrand, (Localisation : toiture de la salle communale Andrée Beauné) (Lien pour en savoir plus - [vidéo](#))
- la première centrale solaire citoyenne de l'arrondissement d'une puissance de 36 kWc qui produit environ 34.000 kWh/an d'électricité depuis juillet 2019 – Gestion SOLIS Métropole, (Localisation : toiture de la salle communale Andrée Beauné) (Liens pour en savoir plus – [communiqué](#))

8 **Sambre-Avesnois** LA VOIX DU NORD SAMEDI 6 JUILLET 2019

La commune a sa première centrale solaire d'autoconsommation d'électricité

Cette semaine, la commune d'Anor a inauguré deux centrales solaires. La première, d'autoconsommation, va permettre d'utiliser l'électricité produite directement sur le site. La seconde, de la réinjecter dans le réseau pour une consommation annuelle équivalente à onze foyers.



Les deux centrales solaires ont été inaugurées le même jour. PHOTO SAMI BELLOUMI

PAR LIONEL MARÉCHAL
maubeuge@lavoixdunord.fr

6 kW, qui est déployée sur 25 m² de toiture, va produire 5 520 kWh/an. C'est de l'électricité verte. Elle nous assure de couvrir, pour l'instant, 8 % de nos besoins annuels en électricité sur l'ensemble des bâtiments. »

ANOR. C'est une petite révolution. Mercredi soir, la commune d'Anor a inauguré sa première centrale solaire d'autoconsommation. C'est-à-dire qu'elle est désormais capable de produire une partie des besoins en électricité du site municipal qu'est l'espace François-Mitterrand rénové (NDLR : autrefois il appartenait à une société de glacières), aujourd'hui composé d'un restaurant scolaire, un gîte de séjour de 32 lits, deux salles polyvalentes, des locaux associatifs et une école maternelle de quatre classes. Soit pas mal de mètres carrés au total... Et c'est le maire, Jean-Luc Pérat, qui a présenté l'aboutissement de ce projet mis en place il y a deux ans : « Dans le cadre de la transition énergétique, cette centrale de

cipaux. Sachant, qu'à l'avenir, il est prévu de monter en puissance pour dépasser les 10 %.

Côté financement, c'est la commune qui a investi 11 300 €. Et avec l'économie annuelle générée, la centrale sera amortie au bout de 17 ans, avec des panneaux photovoltaïques dont la durée de vie est de plus de 25 ans. Ce n'est pas fini... Un second projet de centrale d'autoconsommation de 9 kW va être mis en route avec l'extension de l'école du Petit-Verger, pour alimenter l'établissement mais aussi le complexe sportif et la salle des fêtes proches. Tout en encourageant les particuliers à s'équiper pour autoconsommer⁽¹⁾. Se renseigner en mairie. ■

(1) Une loi de 2017 dispose que, dorénavant, les particuliers peuvent autoconsommer après s'être équipés (des aides sont possibles) : soit totalement, et le surplus d'électricité est injecté dans le réseau gratuitement ; soit partiellement, et l'excédent est revendu.

Un second équipement, citoyen

La commune en a également profité pour inaugurer une seconde installation, la première centrale solaire citoyenne de l'arrondissement. Qui est gérée sur le modèle d'une coopérative grâce à l'association Solaris. Sur le même toit d'une salle polyvalente de l'espace François-Mitterrand, 220 m² de panneaux photovoltaïques ont été posés, d'une puissance de 36 kW. Cela représente la consommation de 11 foyers, hors chauffage. Ici, l'énergie produite est réinjectée dans le réseau d'électricité. Mercredi, soleil aidant, la production instantanée était de 4,76 kW/h. Et depuis sa mise en service, il y a un mois, 4 719 kg de dioxyde de carbone (CO₂) ont été évités.

UN FINANCEMENT EN PARTIE PARTICIPATIF
Le coût de l'équipement, 22 300 €, a fait l'objet de subventions (Parc naturel régional...) mais aussi d'un financement participatif de 17 000 € – rémunéré 1,5 % par an. Pour lequel 35 particuliers, deux entreprises et trois clubs Cigales (clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire) ont répondu présent. ■

2210

- **une seconde centrale solaire d'auto consommation communale** d'une puissance de 9 kWc qui produit environ 8.970 kWh/an d'électricité et qui sera opérationnelle en janvier 2020 et alimentera l'ensemble des infrastructures sportives municipales (*Localisation : toiture de l'extension de 3 nouvelles classes de l'Ecole du Petit Verger*). A noter que l'extension de l'Ecole du Petit Verger sera passive compte tenu du bon niveau de performance énergétique mais également grâce à la production d'électricité de sa toiture,

Toutes ses économies permettent à la commune de maintenir le même niveau de service apporté aux habitants mais également d'**engager d'autres opérations d'investissement générant elles aussi d'autres économies : un véritable cercle vertueux qui permet de concilier économie et écologie !**

La prochaine opération à être engagée dans ce cadre le sera à l'intérieur d'une programmation pluriannuelle de "**relamping**" de **l'éclairage public** qui fait également partie des réflexions et pour cause !

En effet, il faut savoir que 75 % des installations d'éclairage public en France ont plus de 25 ans. A Anor, ce constat dépasse largement ce nombre d'années. Cet éclairage vieillissant (75% du parc de la commune est composé d'anciennes générations) pèse lourdement sur le budget de la commune (cela représente une dépense de plus de 44.000 € pour la Ville d'Anor sur une année de fonctionnement).



Après avoir décidé de **couper son éclairage nocturne à partir de 23h30 depuis déjà plus de quarante ans** sauf le centre-ville, permettant de réduire la pollution visuelle et atmosphérique, la commune poursuit, dans le cadre de ce projet, **4 objectifs principaux : Eclairer en toute sécurité, Eclairer écologiquement, Eclairer mieux et Eclairer moins cher !**

Elle engage donc la rénovation de son éclairage **en remplaçant les points lumineux** prioritaires sur la base de trois critères : réduire la pollution visuelle et atmosphérique (fini les fameuses boules lumineuses qui éclairent autant la route que le ciel), installer des éclairages plus adaptés, **plus efficaces et surtout plus économes grâce à la technologie LED à l'instar du passage depuis plus de 10 ans de ses illuminations de Noël.**

Ce programme de rénovation de l'éclairage public engagé sur 6 années permettra le changement des 600 points lumineux les plus énergivores générant une **économie de 40 % en moyenne.**

A titre d'exemple l'année 1 avec le changement programmé au cours du premier trimestre 2020 de 79 sources lumineuses sur plusieurs rues (Foch, Hirson, De Gaulle et Momignies) va permettre de passer de 9.477 watts/h à 5.688 watts/h de consommation.

Chiffres & Comparatifs

Sans comptabiliser les productions de la centrale solaire citoyenne (34.000 kWh), les économies en kWh et traduites en €

sur la base de 0,15 € soit le prix d'un kWh exprimé en TTC et en heures pleines (donc le plus défavorable) permettent **une réduction de plus de 25.500 kWh des consommations communales représentant plus de 3.800 €/an.**

Productions & Economies	kWh	€
centrale solaire 6 kWc	5 520	828
centrale solaire 9 kWc	8 970	1 346
Economie phase 1 Eclairage Public	11 063	1 659
Total	25 553	3 833

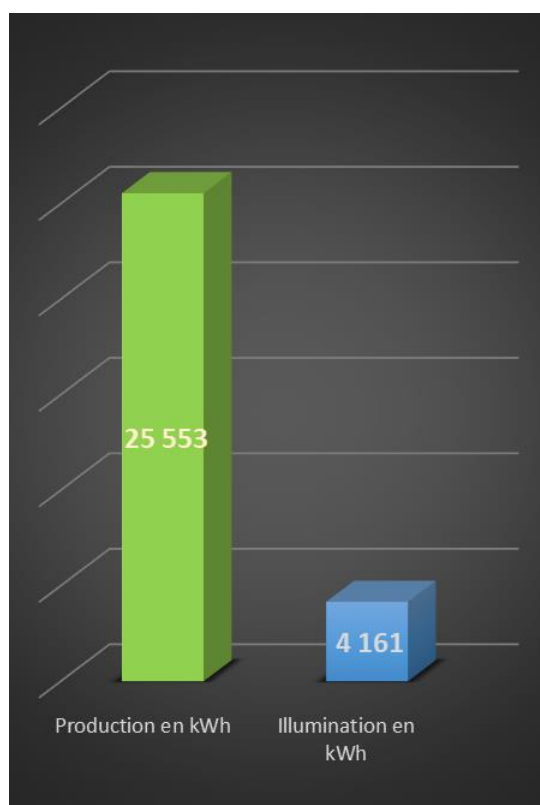
Comparaison / Illuminations	kWh	€
Production en kWh	25 553	3 833
Illumination en kWh	4 161	624
Total	29 714	4 457

décoré du parvis de la Salle des fêtes) sur la base de 40 jours à raison de 9h de fonctionnement journalier, **l'économie générée est 6 fois plus importante que le coût des illuminations de Noël !**

Engagée avec d'autres communes dans un dispositif d'économie globale et collective : LE SIRPP - Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public – avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, Anor poursuit sa transition au bénéfice du **maintien et du développement de la qualité de services apportés à ses habitants !**

D'autres pistes sont à l'étude notamment au travers d'une opération de "relamping" de l'éclairage intérieur des bâtiments, de travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments les plus énergivores et d'une réflexion autour d'une réduction plus importante de l'éclairage nocturne.

Lorsque l'on compare aux seules illuminations de Noël de l'ensemble de la commune (84 décors sur poteaux, 16 arbres décorés, 6 cônes, 2 sapins et l'ensemble



A noter également, que pour le reste des consommations électriques des bâtiments communaux, Anor a fait le choix d'une électricité 100% d'origine renouvelable, certifiée par des garanties d'origine de son fournisseur EDF.

Avec cette décision, **Anor confirme son engagement dans une dynamique collective en faveur de la transition énergétique.**

